



INFOS VILLAGE Janvier 2023



Le mot du Maire et de l'équipe municipale

Une année vient de se terminer, avec son cortège de joies et de peines, avec son trop plein d'incertitudes et d'espérances, avec son lot de regrets et sa soif de renouveau.

Chacun s'accorde à penser et à dire que les semaines et les mois s'égrènent à une vitesse toujours plus grande...

Nous avons connu en ces douze derniers mois une intense activité au niveau des chantiers de travaux: pour la plupart terminés, ils ont cependant engendré des phases de vive inquiétude quant à leur époque de réalisation mais surtout, en ces temps fortement perturbés par les crises sanitaires et économiques, de réels soucis concernant leur bouclage administratif et financier; cette fin d'année s'est avérée compliquée à gérer à cause des incertitudes budgétaires dues en partie au dysfonctionnement de certains services et organismes chargés de nous épauler; la disparition de la trésorerie de Lavelanet, dorénavant remplacée par une Direction Départementale des Finances Publiques centralisée à Foix n'est qu'un énième exemple de la volonté d'abandon de nos territoires ruraux!

Notre village a cependant traversé ces 365 derniers jours avec sa bonhomie habituelle, partagé entre le besoin d'exister et de se faire connaître, et celui de conserver sa quiétude et son authenticité.

Les quelques pages qui vont suivre ont la prétention de vous conter par le détail les activités communales, de vous faire part des principales « infos » concernant notre territoire, et de rappeler les animations qui ont égrené les derniers mois de 2022 et celles à venir.

Nous tenons à vous présenter en ce début d'année nouvelle tous nos vœux de bonne et heureuse année; soyez assurés que notre seule volonté est de servir au mieux les intérêts de notre village.

POINT SUR LES TRAVAUX 2022

1 – La Mairie

Le journal d'octobre dernier ayant fait le point sur les modalités de mise en œuvre des différents corps de métiers suite à l'appel d'offres du 19 septembre, nous tenons simplement à porter à votre connaissance les précisions suivantes :

- à cause d'un démarrage tardif du chantier à la mi-octobre, de problèmes d'approvisionnement de certains matériaux... et de l'arrêt momentané des entreprises au moment des fêtes, la fin des travaux initialement prévue aux environs du 20 décembre est reportée à la mi-janvier 2023 avec la réception de la 1ère tranche incluant l'ensemble des prestations, à l'exception de la reprise de voirie (de la rue du 19 mars 1962 qui sera réalisée en début de printemps prochain au titre de la 2ème tranche).



- les conditions d'accès à la Mairie et le manque évident de confort occasionnés par les travaux ont compliqué la gestion municipale et perturbé quelque peu les services (secrétariat de Mairie et Agence Postale communale), mais les habitants ont compris les problèmes engendrés par un tel chantier : merci aux voisins immédiats ainsi qu'aux locataires des appartements communaux.

2 - DECI

Comme évoqué en octobre dernier, le réseau de Défense Extérieure Contre l'Incendie a été entièrement rénové et amélioré ; seule reste à installer une bâche incendie (déjà achetée) pour sécuriser les hameaux de La Palanque et d'Espine, sur une parcelle de terrain acquise à cet effet.

3 – Parking SEVELY

Cet espace étant depuis quelques mois « squatté » par des camping-cars y séjournant en quasi permanence, le conseil municipal a décidé d'y faire installer par nos employés communaux un portique limitant la hauteur des véhicules pouvant y accéder.

4 – Fontaine de FOUGAX

Suite à la rupture d'une bouche à clé desservant l'arrivée d'eau à la fontaine, nous avons confié à l'entreprise VEOLIA le remplacement des différentes pièces endommagées en profitant également de ces travaux pour brancher, en traversant la route départementale, le trop-plein sur la canalisation alimentant le lavoir de l'allée de Palauty.





DERNIERES NOUVELLES DE NOTRE RESEAU

D'EAU POTABLE

- ▶ Contrairement aux prévisions initiales misant sur une mise en œuvre des travaux de raccordement du forage de Pélaïl (effectué en 2021) en fin d'année 2022, l'Entreprise VEOLIA a reporté ceux-ci au début de l'année 2023 pour des raisons de planification et de disponibilité des matériels.
- ▶ L'opération de raccordement de Pélaïl sera donc réalisée et payée par le nouvel organisme qui selon notre législation récupère l'actif et le passif de notre dernier budget eau.
- ▶ Les opérations cadastrales et notariales portant sur les terrains constituant le PPI de Riouernie protégeant le captage de Lalibert restent de la compétence de la commune ainsi que les quelques travaux de finition du local technique de Pélaïl (habillage des façades), propriété communale, qui seront réalisés par nos employés.
- ▶ En parallèle et comme annoncé dans le journal d'octobre dernier, nous avons mené depuis plus de six mois des pourparlers avec le SMDEA pour lui transférer la compétence « eau potable ».

En effet, et comme énoncé dans de précédents journaux, nous avons constaté qu'il n'était plus possible de gérer notre réseau « eau potable » pour les 2 raisons majeures suivantes :

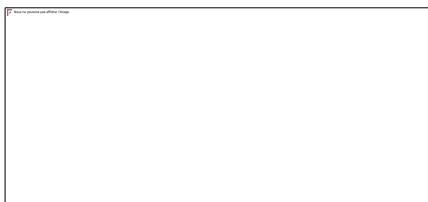
- notre réseau, plus que cinquantenaire, devient au fil des ans de plus en plus coûteux à entretenir et réparer,
- l'empilement des normes complexifie les traitements et les types de gestion.

Il faut enfin prendre en compte que la compétence « eau potable » devra obligatoirement être reprise par des organismes agréés au seuil de 2026.

Au terme des dernières entrevues avec son Directeur et de l'AG de cet organisme en date du 15/12/2022, la Préfecture de l'Ariège a officialisé par arrêté préfectoral du 12 décembre l'adhésion de notre commune au SMDEA pour la compétence « eau potable ».

A compter donc du 1^{er} janvier 2023, un certain nombre d'habitudes vont devoir changer ;

- la facturation que vous venez de recevoir est la dernière concernant le compte communal; toute demande de renseignements sera effectuée en appelant le **05 61 02 12 77**.
- la nouvelle gestion mise en œuvre induit que désormais votre seul interlocuteur est le SMDEA pour tout problème concernant la fourniture et le paiement de l'eau.



INFOS DIVERSES

1- Quelques nouvelles du SMECTOM

■ Dans le courant du mois d'octobre dernier, vous avez récupéré votre container à couvercle jaune destiné à la collecte des déchets d'emballage. À partir du 10 janvier prochain, le SMECTOM passera tous les mardis, les semaines paires pour les ordures ménagères et impaires pour les emballages.

Il vous a été remis les documents spécifiant le type d'emballage que vous pouvez y déposer ; pour les autres types et les encombrants, vous devrez toujours aller à la déchetterie de Villeneuve d'Olmes.

Il est encore possible, pour les éventuels retardataires, de récupérer les bacs jaunes à Villeneuve (permanence tous les lundis matin).

Un certain nombre d'entre vous ont reçu un sac de collecte à la place du bac jaune : vous l'utiliserez pour amener vos emballages aux containers (uniquement réservés à ceux dotés d'un sac) situés allée de Palauty et entrée du parking Sèvely.

■ La saison de broyage étant terminée, l'accès à l'espace prévu aux Bernilles est donc fermé ; dans le cas exceptionnel où vous auriez des branchages à évacuer, vous avez cependant la possibilité de vous procurer en mairie la clé .

Prévisions pour 2023 :

ouverture	du 7/02 au 21/02	du 11/04 au 24/04	du 9/10 au 23/10
broyage	le 21/02	le 24/04	le 23/10

2- Eglise SAINT JOSEPH de Barrineuf

Suite et « presque fin » de la procédure administrative engagée afin d'obtenir la désaffectation de l'édifice religieux en question : comme prévu et annoncé dans notre dernier journal, nous avons reçu le 7 octobre la visite de M. Jean-Baptiste MORINAUD, Sous-Préfet de Pamiers, en charge de l'étude du dossier. Le 21 novembre dernier, suite à son rapport, nous est parvenu l'Arrêté préfectoral portant désaffectation de l'église Saint Joseph de Fougax et Barrineuf. Courant janvier 2023 le Père Jean Kadende, curé de la paroisse de Lavelanet et représentant l'évêché, viendra prélever la pierre d'autel et donc officiellement désacraliser l'église. Nous pourrons alors entamer la réflexion sur l'aménagement futur de la Maison des Patrimoines consacrée à l'œuvre d'Adelin Moulis.

3- Site NATURA 2000 de La Frau-Bélesta

Le réseau NATURA 2000 est l'outil de l'Union Européenne pour la mise en œuvre des conventions de Berne et de Rio; il a pour objectif de maintenir dans un état de conservation favorable la biodiversité, en conciliant les exigences des habitats naturels et des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur les territoires. Le site concerné est une Zone de Protection Spéciale (ZPS) couvrant 12 383 ha, avec une altitude variant de 498m à 1929m, il



concerne la totalité des communes de Comus dans l'Aude et de Fougax et Barrineuf ainsi qu'une partie du territoire de Bélesta, Bénaix, Montségur et Prades.

Dans le cadre de l'animation de ce site qui nous concerne, nous vous invitons le **vendredi 20 janvier prochain**, à la salle polyvalente à partir de **20H00**, à assister à la présentation d'un film dédié aux rapaces de nos montagnes... ces oiseaux régulièrement observés dans le ciel ariégeois, ces oiseaux qui se ressemblent au premier regard mais qui présentent des spécificités étonnantes. Chacun sa silhouette, chacun son régime alimentaire particulier...autant de caractéristiques qui méritent de s'y attarder le temps d'une soirée : nous vous proposons donc de visionner un film qui leur est dédié puis de prendre quelques instants pour échanger.

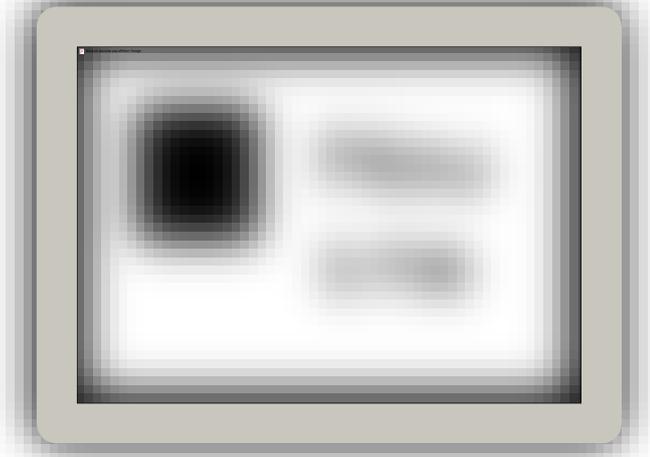
4 – L'École

Les enseignants de l'école ont été définitivement nommés pour cette année scolaire 2022/ 2023 :

- Julie VIVANCOS à 3/4 temps jusqu'au mois d'avril pour la classe des MS et GS,
- Max LAFFARGE à 1/2 temps pour la classe de CP,
- Marine AUTHIE assurant le complément de chacun d'eux.

Cette année encore, les enfants sont allés au restaurant le Pré du Bonheur le jeudi 24 octobre à l'occasion de la Semaine du goût ; Nicolas et Manon les ont reçus avec tous leurs talents, la Mairie contribuant à la réalisation de cette sortie gustative.

Afin de récolter des fonds pour la coopérative scolaire, les enseignants et le personnel de l'école ont tenu un stand sur le marché de Noël; ils proposent aussi aux parents un repas le **11 février prochain** à la salle polyvalente. D'autre part, le RPI Fougax/Bélesta et les parents d'élèves organisent une grande tombola dont le tirage aura lieu le **6 février prochain** : les enfants passeront de maison en maison pour vendre les tickets ; vous leur réserverez bien sûr un bon accueil...



5 – Les décorations de Noël



L'équipe « Casse Noisettes » s'est réunie régulièrement depuis plusieurs mois pour fabriquer, peindre et orner sapins, bonhommes des neiges et autres lutins en bois afin de décorer notre très long village.

En espérant que vous appréciez cette nouveauté, et pour que Noël 2023 soit encore plus beau, nous vous invitons à rejoindre ce petit groupe de bénévoles pour augmenter le nombre de décorations dans les rues et devant chez vous.



6 – L'Association du Clocher de Fougax et Barrineuf



- Cette toute jeune association a organisé le week-end du 11 novembre une bourse aux jouets dans les locaux de l'école; cette animation a drainé suffisamment de visiteurs et d'acheteurs pour permettre d'entrevoir une belle perspective pour l'an prochain.

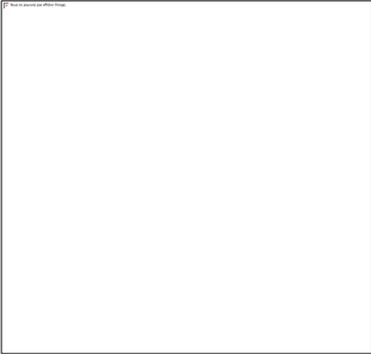
- Le 4 décembre, un très sympathique et bien fréquenté marché de Noël s'est tenu sous la halle de Fougax, réunissant une vingtaine d'exposants, avec buvette et repas « maison » proposant

des animations pour petits et grands et bien sûr la visite du Père Noël.



- Le 15 janvier se tiendra un vide-greniers, mi-mars une bourse aux vêtements, surveillez les affichages et vos boîtes aux lettres !

7 – Lecture pour tous



Nous vous rappelons la tenue d'un troc livres tous les samedis, de 10h à 12h, dans le local de l'ancien bureau de poste.
Une belle collection de livres en tous genres vous y attend.
Le principe du troc est le même que celui de la boîte à livres installée sous la halle de Fougax: vous apportez 1 livre (ou 2 ou 3...) et vous choisissez en échange 1 livre (ou 2 ou 3...).

Bonne lecture.

ETAT CIVIL

Nos peines

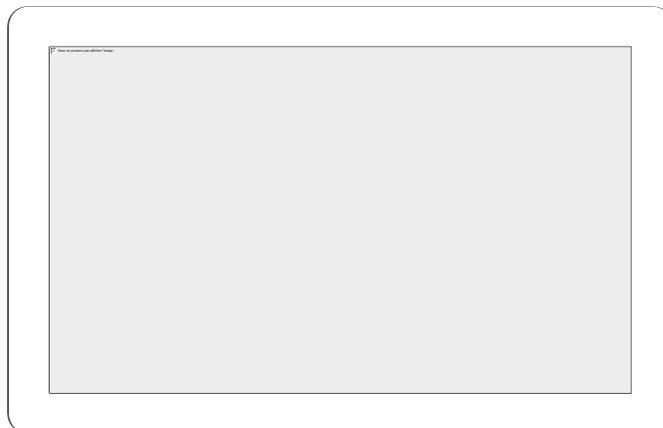
Charles POUYTES, décédé le 21 novembre 2022 à l'âge de 86 ans

André POUSSE, dit Dédé, décédé le 3 décembre 2022 à l'âge de 81 ans

Lucienne BASSAT, née FERRIER, décédée le 15 décembre 2022 à l'âge de 88 ans

Antoine GARCIA, dit Tony, décédé le 30 décembre 2022 à l'âge de 78 ans

Nous exprimons aux familles endeuillées toutes nos très sincères condoléances.



Nos joies



Le village « s'agrandit » au quartier de la Poésie avec l'arrivée d'une petite fille, prénommée
Roxane Célestine BRIQUET,



LES COMPTES DE NOEL

*De son repaire altier tout en haut de la ville
Entouré d'une cour hypocrite, servile,
Le mesquin roitelet n'ayant aucun savoir
Tentait de se griser d'un semblant de pouvoir.
Il personnifiait cet inculte superbe,
A lui seul la leçon de l'étonnant proverbe :
Au pays des aveugles un borgne est élu roi.
Le mensonge chez lui avait force de loi,
Redoublé, plus mordant quand approchait l'époque,
De se faire nommer le chef sans équivoque.
Pour parvenir au but, devenir le premier,
Il usait en expert d'un très grand sottisier,
Celui que la bêtise inspire à ses victimes
Et dans ce drôle d'art il côtoyait des cimes.
Puis il récompensait sa femme, ses enfants,
Ses voisins, ses amis, eux aussi triomphants,
Mais en prenant bien soin, évidente justice,
De d'abord se servir bien avant ses complices.*

*Une année se passa et le fier roitelet
Croyait que ses sujets étaient bien musclés.
Mais le peuple gronda dans la maison commune
Et clama son courroux un jour à la tribune.
« Voici venu décembre et l'heure des bilans
Le moment d'expliquer, au moins une fois l'an,
Ce que sont devenus nos deniers, tes promesses,
Qu'as-tu fait pour garder l'espoir et la jeunesse ?
L'heure est au dénouement de ton règne cruel
Voici venu le temps des comptes de Noël ».*

*Le roitelet tomba vers la fin de l'histoire
Et n'eut même pas droit à un coin de mémoire.*

Gilles CASTROVIEJO